

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
Département de l'**ISERE**  
Arrondissement de **LA TOUR DU PIN**  
Commune de **LA BALME LES GROTTES**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil : 15  
En exercice : 15  
Qui ont délibéré : 10 + 4

### **Séance du 24 juin 2023**

Date d'affichage :  
Date de la convocation : 19 juin 2023

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture  
Le :

Et publication ou notification  
Le .....

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre juin à dix heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire.

**Présents :** BERTHELOT Elodie — CREBESSEGUES Étienne — FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — PARISSÉ Thomas — PELERIN Yves — RODRIGUES-BARBOSA Florent — SIMIAN Régine — TAVERNESE ROCHE Stéphanie

**Absent(s) excusé(e)s :** BONNIN Michèle — MILLET Benoit — NOIRET Hélène — TORRES Gaëlle

**Absent(s) :** JACQUIER Habiba

**Procurations(s) :** BONNIN Michèle à PELERIN Yves — MILLET Benoit à BERTHELOT Jean-Pierre — NOIRET Hélène à BERTHELOT Elodie — TORRES Gaëlle à CREBESSEGUES Etienne

**Secrétaire de séance :** BERTHELOT Elodie

### **Délibération n° 2023 036**

#### **OBJET : PROJET N°1 – CME – BUTS MULTISPORTS**

Régulièrement, le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni avec la Commission Ecole afin de réfléchir sur différents projets à développer pour le bien de la commune.

L'enfant Noah MIROGLIO présente à l'assemblée le premier projet retenu, avec un devis à l'appui émanant de la SARL LSC pour l'achat de Buts Multisports, une machine rouleau et de la peinture, le tout pour un montant HT de 3 769,17 € soit 4 523,00€ TTC.

Après concertation, le Conseil Municipal approuve le projet d'achat de Buts Multisports et du matériel annexe pour un montant HT de 3 769,17 € soit 4 523,00€ TTC présenté par le Conseil Municipal des Enfants.

Pour : 10+4

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire - Jean-Pierre BERTHELOT

